



## Procédure d'inscription

1. Téléchargez une annonce dans les journaux, sur le site Web et sur la page Facebook officielle de la SNIT concernant la date d'ouverture et de clôture des inscriptions (jour et heure).
2. Enregistrez la candidature sur le site Internet de l'entreprise, en remplissant soigneusement les champs du formulaire d'inscription, dans un délai allant de 1 à 5 jours, à compter de la date d'ouverture des inscriptions (en fonction du nombre d'appartements de la résidence, lieu et classe).
3. Imprimez le certificat d'enregistrement inclus pour les données enregistrées.
4. La liste des inscrits et leur ordre de priorité d'inscription sont vérifiés, et ce processus est supervisé par un huissier notaire. L'invitation se fait par des SMS.

### **Documents requis pour confirmer votre réservation au siège de l'entreprise :**

- Une copie de la carte d'identité nationale ou du passeport.
- Certificat d'inscription téléchargé sur le site.
- 20 % du prix de l'appartement, qui peut être réglé soit par chèque bancaire, par courrier ou par virement bancaire, à condition de fournir à l'entreprise un justificatif du virement effectué dans les 72 heures suivant la date de réservation de l'appartement. A défaut, le processus de réservation est considéré comme annulé.
- En cas d'achat de l'appartement via (Prêt FOPROLOS), l'avance est de 10% du prix de l'appartement (le montant minimum est de 1 000 dinars).
- Une procuration signée et enregistrée (si nécessaire)

5. Dans le cas où tous les appartements proposés à la vente ne seraient pas commercialisés auprès des premiers inscrits, la liste d'attente sera parcourue et les candidats seront invités selon l'ordre et dans la limite des appartements vacants, par des messages téléphoniques, et le processus de vente se déroulera selon les mêmes procédures que la première liste et sous le contrôle d'un huissier notaire.



Il est à noter que si les inscrits ne se présentent pas à la date indiquée dans l'invitation, les inscrits absents perdent la priorité qui leur a été accordée dans le choix de l'appartement, à laquelle ils ne pourront pas prétendre ultérieurement.

6. Si la liste des inscrits est complète et qu'il reste des appartements vacants dans la résidence, le processus de vente sera immédiatement ouvert au public (sans nécessité d'inscription préalable ni de retour sur liste d'attente).



## Démarches pour acheter un logement

### Procédures d'acquisition au comptant

- Au début des démarches de vente, le client est convoqué par l'entreprise pour étudier son dossier et choisir la résidence.
- Le contrat de vente doit être signé par les deux parties, avec la signature notifiée par la commune.
- Enregistrement du contrat de vente avec la finance du lieu où se trouve le logement.
- Fournir au client les clés et certificats de raccordement électricité & gaz et eau potable
- Rédaction du procès-verbal de possession de la propriété résidentielle



### Procédures d'acquisition via un prêt bancaire

- Au début des démarches de vente, le client est convoqué pour étudier son dossier et choisir le logement.
- Etablir une promesse de vente.
- Remise au service commercial d'un reçu de dépôt du dossier auprès de l'établissement bancaire ou financier.
- L'établissement bancaire ou financier fournit à l'entreprise une attestation d'éligibilité au prêt.
- Au vu de ce certificat et à l'issue des travaux, le client sera à nouveau invité par la SNIT à récupérer le contrat de vente.
- Le contrat de vente doit être signé par les deux parties, avec la signature notifiée par la commune.
- Enregistrement du contrat de vente avec la finance du lieu où se trouve la maison.
- Présentation d'une attestation de remise des clés de l'établissement bancaire ou financier ou d'une preuve de virement bancaire des sommes restant à la société accompagnée de copies enregistrées du contrat de vente.
- Fournir au client les clés et certificats de raccordement électricité & gaz et eau potable
- Rédaction du procès-verbal de possession.

